

Compte rendu – réunion préparatoire des ateliers citoyens avec les associations

Destinataires :	Participants
Sujet :	Présentation du donné à débattre aux associations environnementales
Auteurs :	Marie-Catherine Bernard, Charlotte Zuckmeyer
Date :	2 Mai 2011

cr110502 Présentation associations

Associations présentes : THERET Jean-Pierre (Cean), CORTES Lise (CREA'MONDE), AGASSANT Benoît (CEAN), GELLY Nelly (LA SOUPE AUX CAILLOUX), PARENT Michel (GAP), CLEMENCE François (CEAN), PINOTEAU Jacques (ATTAC Nanterre), BAURET Jean-Paul (C'est si bio), BARDON Rosine (C'est Si Bio), CAPET Jacques (Naturellement Nanterre), CHAMPESME Michel (Naturellement Nanterre), RIOTTOT Michel (Ile de France Environnement), BIGLIAZZI Yves, WAFLART Odile (Jardin Partage + CEMA), PASTOR Geneviève (le MRAR), LEDISEZ Guillaume (HABITAT GROUPE EN ECOCONSTRUCTION).

Ville de Nanterre : MONCOMBLE Stéphanie, KLEIN Catherine, RAINSARD Carole CABASSOT Sylvie

Res publica : BERNARD Marie-Catherine ZUCKMEYER Charlotte

Les associations environnementales ont été conviées à une réunion de préparation des Assises, le mardi 2 Mai, à la salle Guignon, entre 18H et 20H, afin de prendre connaissance du donné à débattre sur lequel travailleront les participants des ateliers citoyens en début de soirée à l'Agora pendant toute la semaine des Assises.

Cette réunion et les ateliers citoyens programmés au cours de la semaine prochaine, s'inscrivent dans la poursuite de la démarche des 5 « rendez vous citoyens de la CEMMEU », où à partir de février 2010, la ville a proposé aux associations porteuses de préoccupations environnementales, de travailler autour de thèmes de l'écologie, en ouvrant ces travaux aux citoyens :

La ville a rappelé que l'objectif des Assises est de poursuivre la réflexion sur l'écologie urbaine et de réaliser un projet partagé grâce à la participation citoyenne et l'éclairage des experts. Le cabinet Res publica, chargé de l'animation des ateliers et des débats accompagne la ville et assure une neutralité dans la restitution des propositions que les participants pourront formuler via des fiches individuelles et collectives : le « donné à débattre ».

Les participants à cette réunion ont ainsi échangé sur le déroulé des ateliers citoyens et les fiches du donné à débattre. Si les associations sont globalement satisfaites des fiches et de l'espoir que sous-tend les « Et si.. », elles ont regretté que les actions

■ 206, rue La Fayette – 75010 PARIS ■

Tel : 01.55.26.97.40 – Fax : 01.40.05.13.70

www.respublica-conseil.fr

SARL au capital de 30 000 euros -RCS Paris B 452 651 136 – Code APE 7022Z

TVA intracommunautaire : FR 77 452 651 136

existantes notamment portées par les associations ne soient pas davantage mises en avant et ont formulé des propositions en ce sens. Elles ont aussi demandé à être associées dans la suite qui sera donnée aux Assises.

1. Déroulé des ateliers citoyens

La méthode d'animation des ateliers citoyens a pour objectif de permettre à tous les participants de s'exprimer et de contribuer à l'élaboration du plan d'action.

La matière à débat de ces ateliers est constituée par les fiches du donné à débattre qui comportent une partie information et une partie interpellation sur les engagements qui pourraient être pris par les différentes parties prenantes : habitants, salariés, étudiants, entreprises, ville, intercommunalité, bailleurs...

Les ateliers sont organisés selon le format cabaret. Les participants sont installés autour de tables-ateliers de 6 à 8 personnes. Chaque table se voit attribuer un sujet du donné à débattre correspondant à une fiche. En fonction du nombre de fiches par thème et des participants, plusieurs tables peuvent avoir le même sujet de travail.

Les associations sont invitées à se répartir aux tables, elles pourront ainsi faciliter l'appropriation des sujets par les autres participants.

Une participante s'interroge sur la restitution de ce travail collectif.

Marie-Catherine Bernard, Res publica explique que dans le format cabaret, les participants de chaque table restituent à l'écrit, sur la fiche collective, les réflexions du groupe qui porteront sur :

- Les pistes d'action retenues
- Les pistes sur lesquelles les participants estiment importants de s'engager
- Les pistes manquantes et à rajouter

Puis un rapporteur de la table, qui n'est pas forcément une association, restitue à l'oral les propositions de sa table, afin de les partager avec le reste de la salle. Si le temps le permet, un débat est engagé entre les tables.

2. Les fiches du donné à débattre

Un participant demande où seront positionnées les fiches.

Catherine Klein, directrice de l'environnement indique qu'elles seront disposées à plusieurs endroits dans la ville : les mairies de quartier, les centres sociaux, les lieux de l'événement, etc... mais aussi en téléchargement sur Internet.

Marie-Catherine Bernard explique que le but est bien d'offrir à tout le monde la possibilité de contribuer même en dehors des ateliers thématiques. Les associations ne sont pas limitées au format des fiches, elles peuvent, si elles le souhaitent, formuler leurs réactions aux pistes existantes et leurs propositions sur un document ou mail complémentaire.

Un participant demande davantage de précisions sur le travail collectif et la manière dont seront utilisées les fiches individuelles du donné à débattre.

Marie-Catherine Bernard indique que les fiches individuelles sont transformées, pour le travail en atelier, en fiches collectives de manière à ce que les groupes par table

puissent formuler des réflexions et propositions collectives. L'idée est de permettre, au-delà de la possibilité de répondre individuellement sur les fiches, l'élaboration de propositions construites en commun.

Un participant rappelle que le grand débat au cours duquel une première synthèse des Assises sera faite ayant lieu le 14 mai il paraît trop court de clore les dépôts de propositions le 14 au soir.

Les participants et la Ville s'accordent pour fixer la date de rendu au 23 Mai 2011.

Les thématiques des fiches

Un participant demande si les syndicats de salariés sont invités. Il précise que ceux-ci sont particulièrement impliqués dans la question des déplacements.

Marie-Catherine Bernard répond qu'ils ont été invités et les entreprises signataires de chartes partenariales avec la Ville pourront aider à mobiliser les salariés.

Un participant questionne la place donnée à la santé.

Marie-Catherine Bernard indique que la santé est traitée à travers l'air, le bruit, etc. Mais elle sera plus largement traitée en deuxième partie de soirée, le 11 mai lors de la conférence « *Nanterre demain : la santé passe par l'environnement* ».

La visibilité des initiatives existantes

Un participant constate qu'au-delà de « ce que fait la ville », les initiatives du territoire, notamment associatives, n'apparaissent pas dans les fiches du donné à débattre. Or il serait intéressant de pouvoir mettre en avant l'existant voire de réaliser une cartographie des initiatives. Cela montrerait plus largement comment l'écologie urbaine prend corps à Nanterre.

Catherine Klein reconnaît que la place donnée aux actions des partenaires n'est pas suffisante dans le diagnostic environnemental dont sont issues les pistes d'action. C'est pourquoi le site Internet doit donner la place aux initiatives des associations. Elles peuvent profiter de la rubrique « le coin des associations » qui leur est dédié sur le site des Assises.

Marie-Catherine Bernard ajoute que le format du donné à débattre est une première et que les remarques formulées montrent que l'on pourra l'améliorer pour des initiatives ultérieures en ajoutant notamment un espace de type « ce que je fais déjà »

3. Déroulé des conférences-débats

Un participant s'interroge sur le format de ces réunions.

Catherine Klein explique que le format est plus classique et donne la parole aux experts, contrairement aux ateliers dédiés à la participation citoyenne.

Marie-Catherine Bernard ajoute qu'afin de dynamiser le débat, l'animateur interpellera les intervenants par une série de questions, plutôt que de prévoir de longs exposés introductifs.

Un participant demande si l'animateur évoquera les réflexions de l'atelier citoyen lors de l'animation de la conférence.

Marie-Catherine Bernard indique que plupart du temps, il y a un lien entre la thématique de l'atelier et celle de la conférence il sera donc intéressant effectivement d'évoquer les réflexions du début soirée. Cela peut également être fait par les participants qui pourront interpeller les experts sur les réflexions de l'atelier citoyen.

4. Suite des Assises

Plusieurs participants se questionnent sur la suite des Assises, sur l'utilisation des propositions après le 14 mai mais aussi sur l'implication des associations dans la suite du travail.

Sylvie Cabassot explique que les propositions individuelles et collectives formeront un recueil des engagements réciproques et la base du plan d'action. Il est difficile de répondre plus précisément puisque les suites dépendront beaucoup des contributions récoltées.

Une participante souhaite qu'il soit rappelé dans le document de restitution que des actions existaient déjà avant les Assises : les initiatives citoyennes sont nombreuses.

Un participant rappelle que plusieurs associations sont intéressées pour travailler sur les propositions collectives récoltées lors des ateliers citoyens. A l'automne 2011, suite à la fête des associations, des ateliers associatifs thématiques seront organisés pour réaliser ce travail. Il serait intéressant de mener ce travail en collaboration avec la Ville.

Un participant rappelle qu'il faut penser aux personnes qui n'ont pas accès à Internet, et diffuser les résultats des contributions des Assises via d'autres canaux.

5. Site Internet des Assises

Un participant demande à ce qu'il soit possible de contribuer en ligne.

Catherine Klein indique que les fiches vont être mises en ligne .

Un participant demande à ce que le site Internet des Assises reste ouvert après le 14 Mai et soit adapté afin qu'il permette de poursuivre la réflexion.

Catherine Klein indique que la réponse à cette demande sera apportée lors du 1^{er} atelier, le lundi 9 Mai.

Un participant propose d'indiquer sur le site avant les Assises, les « Et si.. » correspondants aux thèmes, afin que les participants soient au courant des sujets discutés dans les ateliers.

La Ville confirme que les « Et si » seront mis en ligne.

6. Le lieu

Une intervenante regrette que tous les ateliers aient lieu à l'Agora. D'une part la salle est trop petite pour accueillir un nombre important de participants et d'autre part, le choix d'un lieu en centre ville exclut les habitants de la périphérie.

Un participant rappelle qu'un service de navette, en partenariat avec Voiture&Co est prévu et indiqué dans le programme.

Gaël Orand, de l'Agora indique que si des transports collectifs ont été mis en place pour les Assises, la question reste effectivement de savoir comment interpeller les quartiers périphériques et comment leur faire connaître les programmations existantes. C'est un travail qui prend du temps. Concernant la participation aux débats, des fiches seront disposées à l'Agora, de manière à ce que les personnes qui n'osent pas

intervenir à l'oral puissent s'exprimer. Il en sera de même dans toutes les mairies de quartier.

7. L'Ecozone

Un participant remarque que la place donnée à l'Ecozone dans le programme est faible. Il demande si les stands de l'Ecozone peuvent être annoncés lors des Assises.

Marie-Catherine Bernard propose que le programme de l'Ecozone soit affiché lors des Assises, par exemple dans le hall de l'Agora entre 20H00 et 20H30, après les ateliers citoyens et avant le début des conférences.

Catherine Klein ajoute que les associations peuvent communiquer à la ville tout le détail du contenu de leurs stands, par mail. Celle-ci relaiera l'information sur le site Internet des Assises.